

Agence NGL 32 Barème des honoraires (non cumulatifs)

A Compter du 11/07/2022

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation dans le mandat .Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur (succession ou professionnels de l'immobilier) , mention est faite dans l'annonce .Les promesses de vente ou compromis sont rédigées et signées dans l'étude de votre Notaire .

Vente de fonds ou murs commerciaux , maison ,villa, appartement, terrains ,transaction sur immeuble *

Prix de vente inférieure ou égal à 53 000€ : forfait 4 000 € TTC (*)du prix de vente.

Prix compris entre 53 000 € et 99 000 € : 10 % TTC (*)du prix de vente.

Prix compris entre 99 001 € et 145 000 € : 8 % TTC (*)du prix de vente.

Au-delà de 145 000 € : 5 % TTC(*) du prix de vente .

AVIS DE VALEUR de votre bien avec prise du mandat* offert*mais pour les successions ou autres cas : forfait 150 € ttc par bien

Vente parking , cave mandat forfait 1 500 € TTC (*). **Notre agence n'est pas habilitée pour la location ou gestion de Biens**

(*)Ceux-ci sont indiqués TVA incluse au taux en vigueur de 20%. Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

En cas de délégation du mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

**SAS NGL 32 capital 1 000 € Présidente GAUD Laure ,Directeur Agence GAUD Noel – 32 GRAND RUE 74350 CRUSEILLES – SIRET 824 796 361 00015
APE 68317 CARTE IMMOBILIERES N°CPI 7401 2017 000 016 852 TVA intracommunautaire : FR90824796361 (taux 20 %)sans perception de fonds**